Un reboisement d'il y a 50 ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **54 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785715

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tile des aiguilles d'épicéa ; la faculté de se reproduire par les souches et les drageons, si une calamité précoce atteint le peuplement avant l'ensemencement ; la richesse future des produits par la multiplicité des espèces, laquelle garantit d'emblée un ensemencement plus complet et un emploi plus judicieux des éléments de fertilité divers et variants du sol reboisé.

L'essentiel, dans un reboisement artificiel, c'est d'assurer sa durée et la création non d'une forêt d'essence donnée, mais de la forêt, du sol forestier, des conditions forestières. Or sans les feuillus, surtout si on n'emploie que l'épicéa, on n'atteint pas toujours le but définitif, et on ne l'atteint ni aussi bien, ni aussi vite.

Qu'on n'oublie pas que les feuillus assurent le couvert presqu'autant que les résineux. Pendant toute la belle saison, la saison des orages, leur épaisse frondaison retient les eaux de précipitation en en absorbant une large part, grâce à sa grande surface d'évaporation. Et si aux premiers frimas, les feuilles tombent, leur rôle n'est pas terminé pour cela, elles continuent d'agir en recouvrant le sol d'un épais tapis aux facultés hygroscopiques, empêchant le ruissellement superficiel et graduant les apports d'eau au sous-sol.

A tout prendre, le péril pour la forêt ne semble donc pas venir des feuillus. Le péril vient de l'homme...

A. Pillichody.

Un reboisement d'il y a 50 ans.

(Voir la gravure donnée en tête de ce numéro.)

Ce ne fut pas toujours chose facile, à l'origine, de faire comprendre aux populations montagnardes, la nécessité d'un traitement rationnel de la forêt et les premiers forestiers apparurent souvent comme de nouveaux baillis, venant gêner le paysan dans la libre gestion de son bien. Aussi ne sont-ils malheureusement pas rares chez nous les exemples d'un traitement fautif amenant la destruction totale d'une forêt et nous voyons sur nos montagnes bon nombre de localités autrefois magnifiquement boisées, maintenant complètement dénudées par suite des coupes blanches qu'on y a opérées.

La „Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen“ dans un de ses numéros précédents cite à ce sujet un cas digne d'être relevé. Car il prouve quelque chose encore: c'est que les causes justes finissent toujours par triompher.

Il s'agit de la forêt du Fluhberg, au-dessus de Brienz, reboisée il y a quelque 50 ans sur les conseils de F. Fankhauser, alors inspecteur forestier de l'arrondissement. L'auteur de l'article auquel nous empruntons ces renseignements, ancien président de la com-



mission forestière, rappelle les nombreuses péripéties par lesquelles passa jadis cette restauration et l'opposition qu'elle rencontra au sein même des autorités communales.

Elle se fit cependant à force de persévérance et aujourd'hui un superbe boisé composé de mélèzes, de pins, d'épicéas et de hêtres, recouvre le pierrier où jadis des chèvres et des moutons cherchaient leur maigre pâture. C'est là, sur un bloc de granit, que les autorités de Brienz ont fait graver l'inscription suivante:

AU CRÉATEUR DE CETTE FORÊT
L'OBERFÖRSTER FRANÇOIS FANKHAUSER
1822—1900
LA COMMUNE DE BRIENZ, RECONNAISSANTE.

Cette manifestation rend un hommage mérité à celui qui fut chez nous un vaillant pionnier de la sylviculture. Elle honore en même temps les autorités communales de Brienz, qu'il faut féliciter de leur délicate attention.

Affaires de la Société.

A Schwyz.

Le pittoresque bourg de Schwyz, célèbre à la fois par son histoire passée et par les charmes toujours nouveaux de son site, devait par sa situation centrale réunir un grand nombre de forestiers dans ses murs. En effet la participation à la réunion annuelle de notre Société fut très forte (153 personnes) malgré l'absence presque complète des collègues romands, à l'exception du Valais et de Fribourg; sans doute Beaulieu avait, pour un instant du moins, éclipsé le Rütli. Le Comité local, présidé d'une façon distinguée par le colonel H. Wyss, conseiller d'Etat, avait fort bien organisé la réception et déployé en notre faveur toutes les ressources hospitalières du bourg.

Le matin du 3 août une belle assemblée, réunie dans la salle du théâtre de Ste-Marie, entend avec un vif intérêt le discours de M. Wyss, qui dépeint en quelques traits l'évolution forestière de son canton. De grandes améliorations ont été obtenues dans les forêts publiques depuis l'application de la première loi forestière fédérale, preuve en est que leur rendement est monté de 20,000 m^3 en 1876 à 40,000 m^3 en 1903. Des torrents ont été endigués, des marais ont été draînés et on a créé environ 440 ha. de nouvelles forêts.

MM. Düggelin et Fankhauser traitent ensuite l'important chapitre de la correction et de l'endiguement des torrents. Les deux travaux très étudiés ont été très applaudis et après une discussion nourrie, l'assemblée adopte une série de thèses proposées par M. le Dr Fankhauser et complétées par M. Marti, demandant que les travaux d'endiguement soient confiées dans une plus large mesure que par le passé au service forestier et que ces travaux soient toujours accompagnés et quelquefois même précédés par le reboisement du périmètre de formation du torrent.

M. Schürch captive également l'attention de l'assemblée par son intéressante étude sur l'assurance des ouvriers et agents forestiers.

Les affaires intérieures de la Société sont rapidement liquidées. On reçoit un bon nombre de nouveaux sociétaires et on choisit comme lieu de la prochaine réunion le canton du Valais.

Un banquet très animé termine ce premier acte. Puis malgré l'averse, qui fait rage, une forte colonne, armée de parapluies, gravit les pentes boisées de l'Axenstein, où, faute de vue, on se régale d'une